

Bordeaux, le 14/09/2023

PROVEDI INDUSTRIE
A l'attention de M. Bruno BALSAT
342 route de la Vallée
Lieu-dit Le Brie
69870 ST NIZIER D'AZERGUES
FRANCE

Nos Réf : IBC-CERT/XP-VPs – n° 23/0601
Affaire suivie par : Xavier POULAIN
Adresse mail : xavier.poulain@fcba.fr

Objet : Maintien du certificat de conformité du Contrôle de la Production en Usine (Système 2+)

M. BALSAT,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le 07/07/2023, l'évaluation et l'appréciation permanente du CPU dans votre établissement.

Cet audit a permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, conformément aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence et par conséquent le maintien du/des certificat(s) :

N° Certificat	Norme	Produit	N° CE
5037/17/2186	NF EN 14250 : 2010	CE CI / FERMETTE	0380-CPR-5037

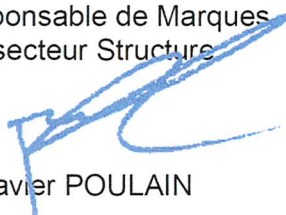
Ainsi, vous trouverez joint à ce courrier :

- le rapport d'audit du 07/07/2023
- la facture correspondante N° 42305339.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, M. BALSAT, nos salutations distinguées.

Le Responsable de Marques
du secteur Structure



Xavier POULAIN

Siège social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois – Construction, Ameublement